

Collège de Plum**Sortie de STEP 525 EH de type boues activées****Prélèvement du 23 mai 2014**

Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau ci-dessous.
Les rapports d'analyses sont joints en annexe 1.

Analyses	Sortie	Unité	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5	<3	mg/L	25	C
DCO	<20	mg/L	125	C
MES	<2	mg/L	35	C
pH	5,60	Unité pH	Entre 6 et 8,5	NC

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009

**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

REMARQUES

Les résultats sont conformes à la réglementation, à l'exception du pH qui est un peu trop acide.

CONCLUSION

La station d'épuration fonctionne correctement.



Rapport d'analyse 2014/06/R0141

BC n°
Aff n°
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex

Echantillon : 2014/05/E0336
Lieu du prélèvement: Collège de Plum
Date de début d'analyse : 23/05/2014
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Sortie STEP
Température à réception : ambiante

Date de prélèvement : 23/05/2014 08h26
Date de réception : 23/05/2014 10h11
Date de fin d'analyse : 06/06/2014
Préleveur : Gilbert
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Arrêté N° 238-2006 PS du 18 Mars 2006-Collège de plum	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Demande biologique en oxygène DBO5	NF EN 1899-1	<3	mg O2/L	30	3
Demande chimique en oxygène DCO	ISO 15705:2002	<20	mg/L	90	3
Matières en suspension MES	NF EN 872	<2	mg/L	30	2
Paramètre physico chimique					
pH	NF T90-008	5.60	Unités pH	entre 6.5 et 8.5	0.1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification (LQ) - système non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (impératives).
- (5) Les limites de quantification indiquées correspondent aux capacités opérationnelles de nos procédures et tiennent compte d'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de fibres utilisés pour l'analyse des MES sont exprimés en nombre de fibres par litre. Leur masse surfacique est comprise entre 90 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 12/06/2014

Responsable de laboratoire